

Elis place avec succès une émission d'Obligations à échéance 2028 d'un montant de 200 millions d'euros

Saint Cloud, le 13 septembre 2021 – Elis (la « Société ») annonce avoir placé aujourd'hui avec succès, dans le cadre de son programme EMTN (Euro Medium Term Notes), une émission d'obligations de maturité 2028 et offrant un coupon annuel fixe de 1,625% pour un montant de 200 millions d'euros (les « Nouvelles Obligations »). Celles-ci seront assimilables et formeront une souche unique avec les obligations existantes de maturité 2028 et offrant un coupon annuel fixe de 1,625%, émises le 3 octobre 2019 pour un montant de 350 millions d'euros.

Elis a placé les Nouvelles Obligations à 100,125% du pair, correspondant à un taux de rendement de 1,60% pour une maturité d'environ 6,5 ans. Ces excellentes conditions, figurant parmi les plus bas niveaux obtenus par la Société sur les marchés obligataires, témoignent de la confiance du marché dans la résilience du modèle économique d'Elis et sa capacité à tirer profit de la reprise économique après la crise sans précédent liée à la pandémie de Covid-19.

Le produit des Nouvelles Obligations sera consacré au financement de l'opération de rachat partiel visant les obligations émises en février 2018 pour un montant total de 650 millions d'euros, de maturité 2023 et offrant un coupon annuel fixe de 1,875%. Cette opération, qui s'inscrit dans la continuité de la stratégie active de refinancement du Groupe, permettra d'étendre la maturité moyenne de son endettement.

Le placement de cette émission a été dirigé par un syndicat constitué de quatre banques : BBVA, BNP Paribas, Deutsche Bank et Natixis.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat des titres mentionnés dans les présentes dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation est illégale. En particulier, le présent communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis, en Australie ou au Japon.

Des valeurs mobilières ne peuvent être vendues ou souscrites aux Etats-Unis qu'à la condition d'avoir fait l'objet d'un enregistrement au sens du Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « Securities Act »), ou de bénéficier d'une exemption d'enregistrement prévue par le Securities Act. Les titres financiers mentionnés dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du Securities Act et Elis n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis ni de faire une offre au public aux Etats-Unis.

Contacts

Nicolas Buron

Directeur des Relations Investisseurs - Tél : + 33 (0)1 75 49 98 30 - nicolas.buron@elis.com